



Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier de pré-inscription pour la rentrée **2021/2022**.

Je tiens à préciser qu'elle ne constitue qu'un enregistrement officiel de votre demande et non un engagement de notre part. Pour que votre dossier soit complet il vous faut **IMPERATIVEMENT** nous le rapporter à l'accueil au plus tard le 11 Février 2021 dernier délai :

- la fiche de pré-inscription (recto-verso)
- un chèque (non remboursable) pour les frais de dossier de **50 €** par famille (au nom du Protectorat St-Joseph)
- une enveloppe timbrée
- la photocopie des carnets de notes et de compétences de l'année dernière (si les compétences sont exprimées par couleur, veillez à les faire apparaître)
- la photocopie des carnets de notes et de compétences de l'année en cours (peut-être ne pourrez-vous me les faire parvenir qu'au retour des vacances).

**ATTENTION** : nous ne donnerons pas suite aux dossiers incomplets.

Je vous rappelle les priorités d'admission

- avoir déjà un enfant scolarisé au Protectorat (école, collège ou lycée)
- être Aulnaysien
- déménager sur Aulnay et venir d'un établissement catholique
- nombre de demandes antérieures à celle-ci.

Vous recevrez une réponse dès que possible et au plus tard après les vacances de Printemps. Les possibilités dépendent des disponibilités d'accueil très inégales selon le niveau de classe.

Il est inutile de nous téléphoner avant l'envoi de notre courrier. Si votre demande est retenue, nous vous fixerons un rendez-vous où la présence de l'enfant est obligatoire. Vous nous ramènerez les notes et compétences reçues entre temps. A l'issue de celui-ci il y aura validation définitive de l'inscription.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Chef d'Etablissement  
C. PRIVÉ

**École Maternelle et Primaire –Collège - Lycée Technologique & Professionnel**  
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État